

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Spezial Blau  
Art-Nr 02.1690.00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Conditions d'utilisation recommandées  
détergent

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur Yachticon A. Nagel GmbH  
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt  
Téléphone +49 40 511 3780, Fax +49 40 51 74 37  
E-Mail yachticon@yachticon.de  
Internet www.yachticon.de

### Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80  
Fax +49 40 51 74 37  
E-mail (personne compétente):  
yachticon@yachticon.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence Giftinformationszentrale Berlin  
Téléphone +49 (0)30 192 40

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Asp. Tox. 1	H304	
-------------	------	--

### Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS08

### Mot signal

Danger

### Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Consignes de sécurité

### Genéralités

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

### Réaction

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P331 NE PAS faire vomir.

### Stockage

- P405 Garder sous clef.

### Evacuation

- P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%

## Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

### Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Indications diverses

### Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).  
Fermetures à l'épreuve des enfants (EN 862/ISO8317).

### 2.3. Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
	918-481-9	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%	>= 50	Asp. Tox. 1, H304
	918-317-6	Hydrocarbures, C10-C13, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2%	>= 50	Asp. Tox. 1, H304 / Aquatic Chronic 3, H412

### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%	01-2119457273-39-xxxx
	Hydrocarbures, C10-C13, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2%	01-2119474196-32-xxxx

### Remarques complémentaires

Teneur en benzène < 0,1%

---

## ! SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer la notice d'utilisation ou la fiche technique de sécurité).

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de dyspnée, oxygénothérapie.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### ! Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Enlever les lentilles de contact.

#### Après ingestion

Assurer un traitement médical.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration!

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

En cas d'inhalation de vapeurs en grandes quantités, les symptômes suivants peuvent apparaître : vomissements

dépression nerveuse

narcose

céphalées

nausées

engourdissement

vertiges

Fatigue

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Risque de graves lésions pulmonaires en cas d'aspiration, pouvant entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonie.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

### **Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

En cas de déversement de liquide : Attention, risque de dérapage.

Das Produkt schwimmt auf Wasser und löst sich nicht.

Une combustion incomplète peut entraîner la formation de produits de pyrolyse toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement complet de protection.

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Si possible sans risque, enlever les conteneurs de la zone de danger.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'action exercée par les vapeurs et les aérosols, porter une protection respiratoire appropriée.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pomper les quantités importantes.

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Assurer une aération suffisante.

#### **Remarques complémentaires**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

## **! SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **! Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

#### **Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### **Mesures d'hygiène**

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).  
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Travailler dans des locaux bien aérés.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Le produit est combustible.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
La température de manipulation ne doit pas dépasser 40°C.  
Risque de formation de mélanges inflammables avec l'air dans le cas d'un réchauffement au-delà du point d'inflammation et/ou de pulvérisation (atomisation).

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

**Classe de** 10  
**stockage (RFA)**

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

---

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **Protection respiratoire**

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit  
protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit  
en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

---

Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

#### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type,paisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

#### Protection des yeux

lunettes de protection

#### Autres mesures de protection

vêtement de protection léger

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	Odeur d'hydrocarbures

#### Seuil olfactif

Aucune information disponible.

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	Aucune information disponible.				
<b>point d'ébullition</b>	175 - 220 °C				
<b>Point de fusion</b>	< -20 °C				
<b>Point d'éclair</b>	> 61 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température d'inflammation</b>	> 200 °C				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune information disponible.				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,5 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	7 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	ca. 0,6 hPa	25 °C			
<b>Densité relative</b>	0,77 - 0,815 g/cm <sup>3</sup>	15 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	> 1				(air = 1.0)
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C			pratiquement insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	Aucune information disponible.				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.				
<b>Viscosité (cinématique)</b>	1 - 2,5 mm <sup>2</sup> /s	20 °C			

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

La formation de mélanges explosifs avec l'air est possible.

#### 9.2. Autres informations

voir fiche technique

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges de gaz explosifs/inflammables avec l'air dans le cas d'un réchauffement au-delà du point d'inflammation ou/et de pulvérisation ou d'atomisation.

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues, étincelles

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Agent oxydant

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 5000 mg/kg	rat		
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 5000 mg/kg	lapin		
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	> 5 mg/l ( )	rat	OCDE 403	
<b>Irritation de la peau</b>	Un contact cutané continu peut entraîner une déshydratation cutanée et une dermatite.			
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Pas d'effet sensibilisant connu.			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Pas d'effet sensibilisant connu.			

#### Danger par aspiration

Déglutition suivie de vomissements peuvent mener à l'aspiration dans les poumons, ce qui peut entraîner une pneumonie chimique ou une asphyxie.

#### Constatations empiriques

l'aspiration du produit peut provoquer des lésions des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires  
Un contact répété et prolongé avec le produit occasionne un dégraissage cutané et peut provoquer des lésions non allergiques de la peau (dermatite de contact) et/ou la résorption de substances nocives.

#### Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.  
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.



## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	LL0 1000 mg/l (96 h)	Oncorhynchus mykiss		
<b>Daphnie</b>	EL50 > 1000 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE 202	
<b>Algues</b>	EL50 > 1000 mg/l (72 h)	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité

Biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

#### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

Incinérer dans des installations appropriées. Tenir compte de la réglementation locale en vigueur.

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### Remarques générales

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Aucune information disponible.			
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b> Aucune information disponible.			
<b>Informations diverses relatives au transport</b> Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.			

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

#### Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

**Classe de danger pour l'eau**      1      selon VwVwS  
produit polluant faiblement l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## SECTION 16: Autres informations

### Les conseils relatifs à la formation

Voir fiche technique pour plus d'informations.

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparées en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

---

précédente: 1.3

**Source des principales informations**

Fiche technique du fournisseur.

European Chemicals Agency (ECHA)

Office fédéral de l'environnement Allemagne (catégorie de danger pour l'eau)

Base de données de substances GESTIS

ESIS (European chemical Substances Information System)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.